



DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Arrondissement de Mâcon
Canton de la Chapelle de Guinchay
Mairie de Leynes

Procès-verbal de la séance du 15 Mars 2024

Présents : Bernard MARTIN ; Suzanne BERGERET ; Bernard JUSTIN ; Anthony AYBLANC ; Isabelle DE GROOTE ; Virginie DESGRANGES ; Sébastien LACHARME ; Dominique LAURENT ; Jacqueline MILAMANT ; Aymeric THILLET ; Roger VARGAS ; Christophe WUYLSTEKER ;

Excusés : Véronique RIGAULT

Absents :

Représenté : Véronique RIGAULT représentée par Virginie DESGRANGES ;

Secrétaire de séance : Aymeric THILLET

Ordre du jour :

1. Désignation secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
3. Délibération sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables
4. Délibération renouvellement bail restaurant
5. Délibération subvention ESA
6. Compte-rendu de réunions
7. Questions et informations diverses

1. Désignation secrétaire de séance

Monsieur Aymeric THILLET est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Après présentation, le procès-verbal du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

3. Délibération sur les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Lors de la réunion de concertation auprès de la population de la commune, le 6 mars 2024, la municipalité a présenté son projet. Suite à différentes remarques, le projet a été arrêté comme suit :

- Photovoltaïque toiture sur toute la commune
- Chauffage biomasse (bois) sur toute la commune
- Photovoltaïque au sol vers l'ancienne carrière dite de Pruzilly.

Après délibération, le conseil adopte le projet à l'unanimité

4. Délibération renouvellement bail restaurant

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le bail commercial de Leynes Restauration (la marmite de l'Echanson) arrivera à terme le 20 mars 2024 et doit être renouvelé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de renouveler le bail commercial à Leynes Restauration, dans les mêmes conditions que précédemment, à compter du 21 mars 2024, pour une durée de 9 ans.

Le montant du loyer sera révisé par période triennale en fonction de l'évolution de l'indice du coût de la construction.

Adopté à l'unanimité

5. Délibération subvention ESA

L'Etoile sportive de l'Arlois sollicite une subvention pour l'achat de matériels.

Il est proposé d'attribuer une somme de 200€. Au cours de la discussion un des membres du conseil municipal aurait souhaité une somme plus importante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité d'accorder une subvention à hauteur de 200€.

6. Compte-rendu de réunions

19 février 2024 : Un représentant de La Poste est venu présenter les nouveaux services de la POSTE en faveur des collectivités territoriales.

20 février 2024 : Le Département a exposé le bilan sur le déploiement de la fibre en Saône-et-Loire. 91% des foyers ont été reliés à la fibre sur la commune. Le Département a mis en place un service « NUMERIQUE 71 » avec un numéro à destination du public en cas de besoin : **03 85 39 76 17**.

20 février 2024 : Un agent de l'INSEE s'est rendu en Mairie afin de récupérer tous les dossiers du recensement. En attendant le chiffre officiel de l'INSEE, la commune compte un chiffre prévisionnel de 522 habitants.

20 février 2024 : La Commission CCJ a réuni parents et jeunes conseillers afin de discuter sur son avenir. Une charte de bonne conduite a été rédigée et signée.

21 février 2024 : Réunion commission voirie pour l'implantation du marquage au sol du stationnement dans la Grand'Rue.

26 février 2024 : Rencontre avec l'Association pour Emma pour l'organisation du trail qui se déroulera le 2 juin 2024.

27 février 2024 : Réunion avec l'équipe de l'ATD (Agence Technique Départementale) pour l'étude de faisabilité des travaux de la salle polyvalente. Point intermédiaire avant la présentation finale du 5 avril.

A l'issue de ce point, M. VARGAS quitte la séance pour raison personnelle.

29 février 2024 : Réunion de la commission des finances pour l'élaboration du budget primitif 2024.

1^{er} mars 2024 : Réunion au Théâtre de Mâcon, ayant pour objet la présentation des projets de spectacle programmés sur l'année 2024. Trois projets pourraient intéresser la commune.

1^{er} mars 2024 : Monsieur Jean Pierre SILLAT a organisé un rendez-vous en Mairie en compagnie de Monsieur DONDIN et Monsieur TISSIER pour réceptionner leurs écrits sur les thèmes de l'eau et des commerces. L'objectif est de rédiger un ouvrage sur la commune de Leynes.

5 mars 2024 : Monsieur ARBELOT, Président de l'association Aéro Modèle Club du Val de Saône s'est rendu en Mairie afin de préparer la manifestation du vol de pente qui aura lieu du 9 au 12 mai 2024.

6 mars 2024 : Réunion publique pour établir les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER). La réunion s'est déroulée en deux parties : 1^{ère} partie – Présentation de la loi APER et ses enjeux, par Monsieur Michel MAYA, Maire de TRAMAYES ; 2^{ème} partie – Concertation de la population sur le projet élaboré par le Conseil Municipal. Après présentation de celui-ci, il a été proposé d'étendre la zone bio masse (bois) sur toute la commune.

8 mars 2024 : Rendez-vous en Mairie avec Monsieur GAUDIN (boulangier) pour échanger certaines informations.

9 mars 2024 : réunion CCJ permettant de projeter plusieurs activités, comme par exemple : visite du musée du souvenir français, olympiade avec d'autres CCJ des communes voisines, rédaction d'un petit journal.

11 mars 2024 : Madame MALATERRE, du Service Gestion Comptable, Conseillère aux Décideurs Locaux est venue en Mairie pour l'élaboration du budget primitif 2024.

12 mars 2024 : Conseil d'école. L'organisation du temps scolaire reste inchangée. Il a été évoqué la signature d'une charte de « bien vivre ensemble » entre la commune de Leynes et les viticulteurs. Elle a pour vocation d'éviter le traitement des vignes durant le temps scolaire.

13 mars 2024 : Réunion du SIVOM : à l'ordre du jour vote du Budget 2024, vote du Compte Administratif et vote du Compte de Gestion pour ce qui est des finances. Il a également été évoqué le changement du véhicule de service. Le marché de travaux de voirie 2024 a été attribué à l'entreprise EUROVIA

13 mars 2024 : Réunion du Syndicat Mixte des eaux de la Petite Grosne. Vote du budget, du Compte administratif et du Compte de Gestion. Les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable route des Grands Champs débuteront au printemps 2024. Les dates effectives seront précisées ultérieurement.

7. Questions et informations diverses

- Boulangerie : Deux repreneurs potentiels de la boulangerie ont déposé leur projet. Ceux-ci seront présentés devant les membres du conseil municipal.
- Salle des fêtes : Suite à l'étude de faisabilité en cours, un membre du conseil fait apparaître l'importance d'avoir une salle communale pour la vie locale.
- Personnel communal : Un agent technique sera prochainement recruté pour un emploi à mi-temps.
- Madame Véronique RIGAULT fait désormais partie de la commission des finances

Prochain Conseil Municipal 5 avril 2024 à 19h15

Séance levée 22h14